

RAPPORT D'ACTIVITES 2010

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
AIDE	Aide à l'Insertion et au Développement de l'Embauche
CAE	Contrat Assistance Emploi
CSEJ	Contrat Solidarité Emploi Jeune
CPEP	Contrat Première Expérience Professionnelle
DDLER	Département du Développement Local et de l'Emploi Rural
DIPAEI	Département de l'Insertion Professionnelle et de l'Appui à l'Emploi Indépendant
DPR	Département du Perfectionnement et de la Reconversion
DOP	Département de l'Orientation et de la Prospection
DAF	Département Administratif et Financier
DMRSP	Département de Mobilisation des Ressources et du Suivi des Programmes
PaDE	Partenariat Décentralisé pour l'Emploi
PAEI	Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant
PGMP	Programme de Gestion des Migrations Professionnelles
PAES	Programme d'Appui à l'Emploi Salarié
PSR	Programme Spécial de Reconversion Professionnelle
RCDE	Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emploi
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois
TRE	Technique de Recherche d'Emploi

SOMMAIRE

	Pages
Liste des sigles et abréviations.....	
Introduction	
Rappel des objectifs et activités planifiées	
Réalisations	
Difficultés rencontrées	
Perspectives	
Conclusion et recommandations	
Vie des Antennes régionales	
Annexe	

INTRODUCTION

Le présent rapport d'activités retrace les activités exécutées par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) en 2010.

Brève présentation de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)

Etablissement public à caractère social, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) a été créée par Décret n° 2003-224 du 07 juillet 2003 modifié par le décret n° 2007-648 du 31 décembre 2007 portant approbation de ses statuts.

L'Agence est placée sous la tutelle du Ministère chargé de la Microfinance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MCMFEJF).

Son siège est à Cotonou. L'agence est représentée au niveau des départements du pays par des Antennes régionales.

Mission de l'Agence

L'ANPE a pour mission « de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi.

Ace titre, elle est chargée de :

- contribuer à l'élaboration des indicateurs sur l'emploi, le chômage, la formation professionnelle et au développement de la communication pour l'emploi ;
- faciliter l'intermédiation entre l'offre et le demande d'emplois à travers des activités d'information, d'orientation, d'appui conseil, de propositions des potentialités d'emplois en milieux urbain, péri-urbain, rural, etc ;
- contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des programmes de développement de l'emploi à travers des activités d'appui à la promotion de l'auto-emploi ainsi que de l'emploi salarié par le développement des stages de pré-insertion ;
- contribuer au développement de l'emploi à travers des activités de formation initiale, de perfectionnement et de reconversion ;

- gérer les ressources destinées au financement des divers programmes et projets relatifs à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi. » (article 4 des statuts).

La vision

Pour assurer convenablement la mission ci-dessus, la nouvelle dirigeante a imprimée à l'Agence, une vision partagée par le personnel et qui se résume comme suit :

« Donnons – nous les moyens d'accomplir, pleinement, sereinement, efficacement notre mission. »

Ainsi, en termes de défis, l'ANPE entend *« développer les performances du personnel, améliorer nos prestations, dynamiser le partenariat et la coopération, mobiliser les ressources nécessaires, renforcer la visibilité de l'ANPE »*

Bref rappel des moyens utilisés

Comme ressources humaines, l'Agence a utilisé l'ensemble du personnel composé de soixante huit (68) agents toutes catégories confondue, répartis au niveau de la direction Générale et des six Antennes régionales.

Pour l'année 2010, le budget s'est élevé à la somme de un million huit cent trente-six mille cinq cent onze mille (1.836.511.000) FCFA

Le matériel est dans l'ensemble quasi amorti (notamment les parcs automobile et informatique). Tous les locaux sont issus de baux à loyer.

I- RAPPEL DES OBJECTIFS ET ACTIVITES PLANIFIEES

CRPCAR

Les objectifs poursuivis par la Cellule au titre de l'année 2010 sont :

a- Dans le domaine de la *Communication et des relations publiques* :

- améliorer la visibilité de l'Agence

- améliorer la connaissance par le public en général et les groupes cibles en particulier, de l'Agence et de ses activités
- améliorer la qualité du service d'accueil à la Direction générale ;
- développer de bonnes relations avec tous les acteurs de l'environnement de l'Agence.

b- Dans le domaine *de la coopération* :

- de renforcer la coopération internationale ;
- développer les partenariats institutionnels, techniques et financiers divers notamment avec les acteurs nationaux ;

Les actions prévues sont :

a- Au titre de la *communication et des relations publiques* :

- l'élaboration du document de politique et de plan de communication de l'Agence
- l'intensification des actions de communication par :
 - l'édition de dépliants d'information sur l'ANPE
 - la diffusion d'annonces et de communiqués dans la presse écrite et sur les chaînes de télévision
 - Organisation de foires et d'expositions
- l'inscription, l'organisation et la participation aux colloques, séminaires et conférences
- l'entretien d'une veille relationnelle avec tous les usagers de l'Agence.

b- Au titre de *la coopération* :

- la prospection et la négociation de nouveaux accords de partenariats nationaux
- la mise en œuvre de l'initiative pilote de Ouidah en partenariat avec l'AMSEP et l'AASEP ;
- la dynamisation de la coopération avec le Groupement d'Intérêt public (GIP-International) de France
- la prospection de nouveaux projets de coopération internationale
- le suivi des relations avec les institutions internationales (AMSEP, AASEP,...) et la participation aux rendez-vous internationaux (réunions statutaires)
- le suivi de la coopération avec le PAPEJ/PNUD
- la mise en œuvre de l'unité spécialisée « migrations professionnelles » au sein de l'ANPE

- la mise en place des outils stratégiques et opérationnels de l'offre de service « Placement International »
- la coordination et le suivi des activités du Projet de « Partenariat pour la gestion des migrations professionnelles ».

DDLER

Pour l'année 2010, des activités ont été prévues surtout dans la mise en œuvre du PaDE qui est un Programme logé au DDLER. Nous pouvons citer les conférences thématiques prévues entre l'Agence et les Mairies des 77 Communes pour partager la vision pour une mise en œuvre partenariale des actions de développement local et d'emploi rural. Mais aucun financement n'étant pourvu au titre de 2010 sur ce Programme, rien n'a pu se réaliser. C'est pourquoi les objectifs fixés et les activités planifiées dans le PTA du DDLER sont reportés sur l'exercice budgétaire 2011 en cours maintenant.

DPR

DIPAEI

A- Rappel des objectifs

Au sein du dispositif opérationnel de l'ANPE, le Département de l'Insertion Professionnelle et de l'Appui à l'Emploi Indépendant (DIPAEI) a pour mission de contribuer à la lutte contre le chômage, la pauvreté et le sous emploi.

Le DIPAEI est doté de deux services à savoir :

1- Le Service de l'Insertion Professionnelle (SIP).

Ce service est chargé d'initier et de mettre en œuvre des actions en faveur de l'emploi salarié notamment à travers le Programme Aide à l'Insertion et au Développement de l'Embauche (AIDE).

2- Le Service de l'Emploi Indépendant

Ce service initie et développe des mesures en faveur des initiatives entrepreneuriales par l'intermédiaire du Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant (PAEI).

Le DIPAEI a pour objectif de :

- Elaborer et mettre en œuvre des dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle tant dans l'emploi salarié que dans l'entrepreneuriat ;
- Instaurer et développer une dynamique de partenariat avec les organisations socio professionnelles en vue de leur mobilisation en faveur de l'insertion des groupes cibles.

B- Activités planifiées

1- Au titre du Programme AIDE

Au cours de l'année 2010, il est prévu l'organisation d'une part, de stage de préinsertion au profit de quatre cent vingt cinq (425) chercheurs d'emploi pour le compte du Volet « Contrat Première Expérience Professionnelle (CPEP) » et d'autre part de stage d'insertion au profit de deux cent (200) chercheurs d'emploi à travers les volets « Contrat Assistance Emploi (CAE) et Contrat Solidarité Emploi Jeune (CSEJ) ».

Pour ce faire, les activités suivantes ont été planifiées :

- La sélection et la validation des candidatures ;
- Les formalités de mise en stages ;
- Le paiement des allocations de stage aux bénéficiaires ;
- Le suivi des stagiaires ;
- La formation à l'intention des stagiaires sur les modules des Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) et la Valorisation des Postes de Travail (VPT) ;

2- Au titre du PAEI

La planification des activités au titre du PAEI 2010 se présente ainsi qu'il suit :

- La cérémonie officielle de lancement des programmes de l'ANPE ;

- L'encadrement et la sensibilisation de quatre mille (4000) jeunes à l'entrepreneuriat ;
- L'Organisation des sessions de formation TRIE/CREE à l'intention de cinq cent (500) primo créateurs d'entreprises ;
- L'organisation du stage d'immersion en entreprise des bénéficiaires formés ;
- Renforcement des capacités managériales de deux cent cinquante (250) entrepreneurs en activité ;

DAF

Au PTA il a été prévu pour le compte du DAF, les activités ci-après :

- Mobilisation des ressources financières ;
- Formation du personnel ;
- Réalisation du Plan de formation ;
- Organisation des sessions du Conseil d'Administration ;
- Paiement de salaires et indemnités au personnel de l'Agence (y compris APE) ;
- Paiement des cotisations sociales ;
- Adhésion aux organisations régionales et internationales ;
- Gestion courante et fonctionnement des services ;
- Acquisition d'équipements ;
- Délocalisation de l'antenne de Cotonou (loyer).

II- REALISATIONS

II-1- Niveau de réalisation des objectifs/activités

Les réalisations sont présentées par département opérationnel comme suit.

CRPCAR

Résultats obtenus

Au titre des actions de *communication et de relations publiques* réalisées, on peut citer :

- la reprise (nouveau graphisme) et l'édition de dépliants d'information sur l'ANPE notamment :
 - des dépliants de communication institutionnelle
 - des dépliants sur les différents programmes
- la couverture médiatique par les organes de presse de tous les événements et manifestations organisées par l'Agence
- la diffusion d'annonces et de communiqués dans la presse écrite et sur les chaînes de télévision
- la participation à l'organisation d'une rencontre d'échanges avec les jeunes en présence du Ministre en charge de l'emploi,
- l'organisation et la participation aux colloques, séminaires et conférences
- la prise de stands et la participation de l'Agence aux activités du mois de la statistique au Bénin
- la prise de stands et la participation de l'Agence à la Foire du Cinquantenaire à Porto-Novo
- l'organisation de la cérémonie officielle de passation de service entre les directeurs généraux, entrant et sortant
- l'organisation d'une tournée de prise de contact avec le personnel des antennes régionales de Cotonou Porto-Novo, Parakou, Bohicon et Natitingou.
- l'organisation des audiences de prise de contact en réponse aux demandes exprimées par diverses structures suite à la prise de service du nouveau Directeur général
- la réponse systématique à toutes les correspondances de félicitation adressées au DG entrant ;
- la conception, l'édition et l'envoi des cartes de vœux pour l'année 2011
- la conception des cartes de visite et des supports administratifs de communication (papier à lettre, carte de correspondance,...)
- le suivi hiérarchique des activités du service de l'accueil et du standard téléphonique.

Au titre des actions de *coopération* mise en œuvre, la Cellule s'est illustrée particulièrement dans le domaine des partenariats nationaux à travers :

- l'initiation d'une dynamique partenariale avec le Scoutisme béninois ; un protocole d'accord est en cours d'élaboration à cet effet ;

- la participation active aux travaux d'élaboration d'un protocole de partenariat avec le Ministère en charge de la jeunesse ainsi qu'à l'élaboration du plan d'actions relatif à sa mise en œuvre;

Dans le cadre des échanges internationaux et de la diversification des relations de coopération à cette échelle, la Cellule a œuvré à :

- la formulation d'un projet de coopération technique entre le Forem en Belgique, l'ANETI en Tunisie et l'ANPE et portant sur la création d'activité ;
- l'inscription de cinq (05) projets au PTA du PAPEJ pour le compte de l'ANPE ; ces projets, qui portent sur l'évaluation des programmes et du cœur de métier de l'ANPE, l'appui matériel au déploiement du système d'information « Accueil-Emploi », la formation des cadres du DDLER, la création de boîtes pour emploi dans les Communes du Bénin et la reconversion des demandeurs d'emploi par la formation technique en agriculture et dans la transformation agroalimentaire. sont en cours de mise en œuvre ;

Commentaires

L'action relative à l'élaboration du document de politique et de plan de communication de l'Agence n'a pu être exécutée par suite d'insuffisance de crédit.

De même, l'initiative pilote intitulée « MIDEEL » n'a pu se concrétiser malgré la disponibilité des ressources nécessaires à sa réalisation. En effet, la direction générale a préféré en suspendre la mise en œuvre.

La coopération bilatérale avec GIP-international (France), quant à elle, a été relancée. Mais elle n'a pu se poursuivre et aboutir à la signature d'un protocole de coopération. La partie béninoise ayant suspendu la mise en œuvre du projet d'évolution de l'Agence convenu avec les experts de GIP-International, a subordonné la reprise de la coopération à l'examen du rapport de l'étude d'évaluation des programmes et du cœur de métier de l'Agence.

Enfin, la mise en place de l'Unité spécialisée n'a pu voir le jour, les aménagements ainsi que les équipements et mobiliers nécessaires n'ayant pas pu être réalisés.

Signalons pour terminer que l'ANPE n'a pu honorer ses engagements internationaux (cotisations annuelles) auprès de l'AMSEP et de l'AASEP en 2010.

DDLER

Pour l'année 2010, des activités ont été prévues surtout dans la mise en œuvre du PaDE qui est un Programme logé au DDLER. Nous pouvons citer les conférences thématiques prévues entre l'Agence et les Mairies des 77 Communes pour partager la vision pour une mise en œuvre partenariale des actions de développement local et d'emploi rural. Mais aucun financement n'étant pourvu au titre de 2010 sur ce Programme, rien n'a pu se réaliser. C'est pourquoi les objectifs fixés et les activités planifiées dans le PTA du DDLER sont reportés sur l'exercice budgétaire 2011 en cours maintenant.

DPR

Au titre de l'année 2010, 264 stagiaires ont bénéficié de la formation à l'entrepreneuriat contre 300 prévus soit un pourcentage de 88%.

DIPAEI

1- Au titre du Programme AIDE

Parmi les activités programmées, seule la sélection et la validation des candidatures sont réalisées.

Au total 265 candidatures sont validées pour le CPEP ; 16 et 9 entreprises sont retenues respectivement pour le CAE et le CSEJ.

2- Au titre du PAEI

Le PAEI a enregistré la réalisation des activités ci-après :

- L'organisation de la cérémonie officielle de lancement des programmes de l'ANPE présidée par Madame le Ministre ;

- Au niveau de l'organisation des différentes sessions de formation, le processus d'appel d'offres, de sélection des cabinets de formation et la signature des contrats avec ces derniers a été bouclé.
- Par ailleurs 640 candidats à l'emploi indépendant sont admissibles au

- programme en 2010 ;

DOP

ACTIVITES	Nombre de Bénéficiaires		
	Masculin	Féminin	Total
Nombre de chercheurs d'emplois enregistrés	4084	2329	6413
Nombre de chercheurs d'emplois formés en TRE	1309	788	2097
Nombre de chercheurs d'emplois formés en TRIE – CREE	410	86	496
Nombre de chercheurs d'emplois formés en GERME	229	23	252
Nombre de chercheurs d'emplois ayant suivi d'autres formations	800	380	1180
Nombre de chercheurs d'emplois mis en relation	919	673	1592
Nombre de chercheurs d'emplois insérés	167	113	280
Nombre de chercheurs d'emplois porteurs de projets	605	120	725
Nombre de chercheurs d'emplois porteurs de projets suivis	204	39	243
Nombre de chercheurs d'emplois reçus et orientés	2591	1366	3957
Nombres d'offres d'emploi reçus des entreprises	8	1	9
Nombres d'offres d'emploi	-	-	542
Nombres d'offres d'emploi tirées des journaux	102	70	172
Nombres d'offres d'emploi tirées de l'internet	276	156	432
Nombre d'entreprises prospectées	-	-	221
Elaboration des plans d'affaires	-	-	-

Résultats des activités du cœur de métier des six Antennes en 2010 :

DAF

❖ Mobilisation des ressources financières

Résultats obtenu : 50% du total des prévisions budgétaires ont été mobilisés.

Commentaire : Cette réduction de dotation budgétaire a été décidée par le Gouvernement compte tenue de la récession économique et financière qui prévalait.

❖ Formation du personnel

Résultats obtenu : Sur le plan de renforcement de capacités du personnel de l'Agence, un effectif de 03 agents ont bénéficié au cours de l'année 2010 d'une formation organisées par l'ANPE sur le thème : « **La gestion des fonds publics dans un établissement public** ».

Commentaire : Plutôt que de former le personnel de l'ANPE sans un plan préétabli, priorité a été donné à l'élaboration du plan de formation de l'Agence qui permettra d'éviter de voguer à vue les années suivantes.

❖ Réalisation du Plan de formation

Résultats obtenu : Le plan de formation du personnel de l'ANPE est en cours de réalisation par le un cabinet adjudicataire.

Commentaire : La version provisoire est déposée par ledit cabinet, les observations y sont faites et l'ANPE attend la version définitive pour sa validation.

❖ Organisation des sessions du Conseil d'Administration

Résultats obtenu : Les deux principaux documents suscitant la tenue des deux sessions ordinaires du Conseil d'Administration prévues en 2010 sont réalisés et ces tenues de session ont été effectivement organisées mais pas à bonne date. Il s'agit des états financiers exercice 2009 et le budget exercice 2011.

Commentaire : la première session (session des états financiers) est tenue en retard à cause du dépôt tardif du rapport des commissaires aux comptes. La seconde session (session budgétaire) est également tenue en retard pour raison de non communication à temps à l'ANPE, de sa dotation budgétaire après cadrage et de changement répété du montant communiqué par la tutelle.

- ❖ **Paiement de salaires et indemnités au personnel de l'Agence (y compris APE)**

Résultats obtenu : Les salaires et indemnités au personnel de l'Agence y compris les APE sont régulièrement payés à bonne date.

Commentaire : Sans commentaire.

- ❖ **Paiement des cotisations sociales**

Résultats obtenu : Les cotisations sociales du personnel de l'Agence (part patronale et ouvrière confondues) sont régulièrement payés à bonne date.

Commentaire : Une part d'arriéré de cotisation de *quatre millions trois cent quatre vingt dix mille trois cent trente huit (4.390.338)* FCFA a été payé à la CNSS pour régularisation de la situation du personnel de l'Agence.

- ❖ **Adhésion aux organisations régionales et internationales**

Résultats obtenu : L'ANPE est membre de (02) deux organisations. L'une est régionale et l'autre est internationale. Il s'agit respectivement de l'Association Africaine des Services d'Emploi Publics (AASEP) et de l'Association Mondiale des Services d'Emploi Publics (AMSEP) vis-à-vis des quelles elle a payé régulièrement ses cotisations annuelles.

Commentaire : sans commentaire

- ❖ **Acquisition d'équipements**

Résultats obtenu : Les dossiers d'acquisition des équipements sur les crédits reportés au profit de l'Agence ont été préparés, lancés et les équipements sont réceptionnés conformément aux textes. Il s'agit de :

- 10 micro- ordinateurs,
- 07 motos pour les conseillers en emploi,
- 01 bureau directeur avec fauteuil ;
- 01 caméra,
- 01 coffre fort,
- 04 régulateurs,
- 04 para-surtenseurs,

Commentaire : Mais il faut reconnaître que certains équipements, malgré que leur dossiers d'acquisition soit lancés en 2010, n'ont pas atteint l'étape de réception cette année parce qu'ils sont lancé en retard. Ce retard se justifie par la réduction de la dotation budgétaire de l'ANPE de 50% par le Gouvernement, laquelle dotation budgétaire n'a été débloqué que dans le deuxième semestre de ladite année budgétaire.

❖ **Délocalisation de l'antenne de Cotonou (loyer)**

Résultats obtenu : Plusieurs locaux ont été identifiés à l'effet de délocaliser l'Antenne régionale sud de l'ANPE à Cotonou. Le choix a été porté sur celui de GBEDJOMEDE qui a semblé le mieux adapté en terme d'accès aux usagers et de visibilité pour l'ANPE.

Commentaire : Il faut retenir que la signature du contrat de bail n'a été effective avant la fin de l'année 2010.

❖ **Gestion courante et fonctionnement des services**

Résultats obtenu : La gestion courante et le fonctionnement des services a été assurée par le DAF conformément à sa mission de coordonnateur de toutes les tâches des Services de l'Agence. Cette mission s'exprime en termes d'appui en

ressources humaines, financier, matériel et logistique à tous ces services dans l'exécution de leurs activités prévues ou non au budget 2010.

Tous les dossiers d'avis à manifestation d'intérêt suivi de ceux des consultations restreintes ont été montés et lancés. Les dépouillements ont été organisés en vue de sélectionner les adjudicataires conformément aux textes en vigueur.

Aussi, les conseils du C/SAJ ont-ils permis de mieux gérer les litiges entre les tiers et l'ANPE. Ces litiges au nombre de trois (03) demeurent toujours pendants devant les tribunaux. Il s'agit de :

- l'affaire NEPO Roch contre l'ANPE ;
- l'affaire DANVOEHOU Gildas contre l'ANPE ;
- l'affaire E.NO.PRO.P contre l'ANPE.

Commentaire : Entre autres tâches courantes portant appui aux activités des autres services, nous pouvons citer :

- le traitement des motivations du personnel des différents services ;
- l'équipement de ces services et la maintenance des immobilisations y affectées ;
- l'appui à la mise en œuvre des différents programmes de formation ou de renforcement des capacités des groupes cibles ;
- l'appui à la mise en œuvre de l'activité du cœur du métier à travers la prospection, l'accueil-conseil-formation, la mise en relation, l'insertion etc....

II-2- Autres activités non planifiées et réalisées (Hors PTA)

CRPCAR

II-2 Autres activités hors PTA

Dans le champ de la mise en œuvre du Projet de « Partenariat pour la gestion des migrations professionnelles » plusieurs actions hors PTA ont été réalisées notamment :

- l'organisation de deux (02) sessions de l'instance de concertation nationale (avril et décembre 2010)

- l'organisation d'une session du Comité de pilotage (septembre 2010),
- l'organisation d'une session de formation sur l'élaboration et la gestion des projets (avril)
- l'organisation d'une session de formation sur la gestion d'un projet européen (décembre 2010)
- la participation à l'atelier de formation sur la migration internationale de main d'œuvre (Turin, octobre)
- la participation à la formation des formateurs sur la migration internationale de travail (Saly, 2010)
- l'accueil d'une mission d'échanges sur le système d'information « accueil-emploi »
- le démarrage du processus d'expérimentation de validation des acquis de l'expérience (VAE) dans le domaine du tourisme en partenariat avec l'AFPA (France) ;
- le démarrage d'une opération pilote sur l'échange de jeunes professionnels en relation avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) 'accueil d'une mission VAE
- l'organisation d'un atelier d'élaboration du plan de communication de l'offre de services à l'international (OSI) (novembre 2010) ;
- le suivi de la procédure d'acquisition de matériels informatiques au profit de l'OSI sur financement de l'Union Européenne.

DDLER

A la faveur des reliquats disponibles sur le budget 2009 du PaDE, quelques actions ont pu se faire au titre de 2010.

1. Don/Remise de matériels informatiques aux 77 Communes (ordinateurs, imprimantes et onduleurs) pour un coût total de 54.133.632FCFA ;
2. Mise en stage de 27 stagiaires et paiement de leurs allocations sur douze mois non renouvelables dans le cadre du volet CSSE du PaDE, au profit des Mairies qui en ont exprimé le besoin. Il s'agit d'Abomey-Calavi, Sô-Ava, Sèmè-Podji, Akpro-Missérété, Pobè, Kétou, Agbangnizoun, Djidja, Zogbodomey, Bantè, Za_Kpota et Kouandé pour un coût envisagé de 10.628.000FCFA;
3. Paiement d'indemnités forfaitaires aux 77 Points Focaux Emploi (PFE) devant servir de relais entre les Communes, l'ANPE et son Ministère de tutelle, à raison de 90.000FCFA par PFE/an.

DPR

En ce qui concerne les activités non planifiées et réalisées (Hors PTA) en 2010, il a été réalisé deux séries de formations dans le cadre du programme RCDE dans les domaines de l'élevage, l'agriculture, la pêche et la transformation. Au total 366 bénéficiaires ont été formés développer les compétences techniques et de gestion chez les bénéficiaires à travers une spécialisation devant permettre d'accroître leur productivité

DIPAEI

La grande difficulté que connaissent la mise en œuvre des programmes AIDE et PAEI était relative à leur chevauchement sur deux exercices budgétaires. Ainsi beaucoup d'activités du PAEI édition 2009 ont été réalisées au cours de l'année 2010. Ces activités ont concerné 562 stagiaires du CPEP et 53 stagiaires du CAE/CSEJ.

Ainsi au niveau du programme AIDE, en dehors de la sélection/validation des candidatures et la mise en stage des bénéficiaires, toutes les autres activités ont été réalisées au cours de l'année 2010 jusqu'en fin septembre.

Concernant le PAEI, il a été organisé des sessions de formation TRIE/CREE à l'intention de 525 bénéficiaires de la 2^{ème} vague du PAEI édition 2009. Par la suite, ceux-ci ont été régulièrement mis en stage d'immersion en entreprise.

Par ailleurs, il est également organisé des sessions de formation TRIE/CREE à l'intention de la 3^{ème} vague du PAEI édition 2009 constituée de 50 femmes et jeunes finissants des Etablissements de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du Projet de Développement de l'Initiation à la Formation Professionnelle et à l'Entrepreneuriat (PDIFPE), ex-PIFPEL.

Enfin, les 3 vagues de bénéficiaires du PAEI 2009 ont suivi l'atelier d'élaboration des plans d'affaires au cours de l'année 2010.

DAF

❖ ENCADREMENT DES DEMOBILISES DU SMIN 2008

Résultats obtenu : Après encadrement des démobilisés du Service Militaire d'Intérêt National (SMIN) promotion 2008 par l'INFREE et l'ANPE, cette promotion ajoutée à celle de 2007 ont été sensibilisées et orientées vers le vaste Programme du Développement Agricole par la Valorisation des Vallées (PDAVV) et le PUASA.

Commentaire : Cette sensibilisation a contribué à l'apaisement du climat social d'autant plus que ce groupe très imprévisible à toujours constitué une source de menace au soulèvement de leurs paires pour raison d'emploi qu'il considère systématique après démobilisation.

III- DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés sont présentées par département.

DDLER

Défaut de personnel et défaut de financement sont à déplorer. Mais consciente de ses responsabilités, l'Agence envisage mobiliser désormais des ressources financières extérieures au budget de l'Etat et de recruter d'autres agents à moyen ou à long terme.

CRPCAR

Les difficultés sont de divers ordres et peuvent se résumer comme suit :

- manque de personnel ;
- manque de moyens matériels ;
- insuffisance de ressources financières sur certaines lignes de crédits (ingénierie, signalétique,...) ;
- défaut d'information sur l'utilisation des lignes de crédits dédiées.

DPR

Les difficultés rencontrées au cours de l'année 2010 sont relatives à l'insuffisance et à la mobilisation des ressources financières. De même, la durée de la formation est relativement courte qu'il va falloir revoir.

DOP

DAF

Les difficultés sont d'ordre :

- Budgétaires en termes d'affectation des ressources et déblocage des ressources en temps opportun.
- Procédurales en termes de lourdeur.

IV- PERSPECTIVES

IV-1 PERSPECTIVES PAR DEPARTEMENT

CRPCAR

- Revue du mécanisme d'allocation budgétaire.
- Mise en place d'un système d'information sur la gestion budgétaire.
- Revue du mécanisme d'engagement des dépenses sur les lignes de crédit dédiées.
- Renforcement en ressources humaines matérielles et financières.

DPR

Au regard de l'engouement qu'on observe autour de ce programme, on se rend compte de plus en plus que les bénéficiaires découvrent l'importance du programme et son esprit par rapport au programme d'appui à l'emploi indépendant. Ceci traduit donc l'existence du besoin de renforcement des capacités.

DAF

Plus efficace que par le passé et respect des délais dans la tenue des sessions ordinaires et réglementaires.

IV-2- PERSPECTIVES GLOBALES

Grands axes retenus pour l'horizon 2016

A - Décupler les bénéficiaires des programmes de l'ANPE d'ici à l'horizon 2016

Programme AIDE (CPEP, CAE, CSEJ)

- Environ 1,25% des chercheurs d'emploi sont pris en compte. Ce qui équivaut à 400 bénéficiaires qui coûtent 400 000 FCFA.

Pour les 5 ans à venir : passer de moins de 1,25 à 35%. Il faut 11 200 000 000 FCFA.

Périodes	Taux (%)	Montant (en millions)
2011	1,25	400
2012	4,75	1,520
2013	9	2 880
2014	9	2 880
2015	11	3 520
Total		11 200 000 000

Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant

20% de la demande exprimée ont été satisfaits, ce qui a coûté 600 000 000 FCFA. Pour passer de 20% à 75% en 5 ans, il faut 7 200 000 000 FCFA.

Périodes	Taux (%)	Montant (en millions)
2011	20	600
2012	35	1 050
2013	50	1 500
2014	60	1 800
2015	75	2 250
Total		7 200 000 000

RCDE

Sur un besoin de 5 000 demandes exprimées, 385 personnes ont été pris en compte qui représente les 7,7%. D'ici à l'horizon 2016 ou souhaiterait atteindre les 60%. Pour cela, il faudra mobiliser pour les cinq ans 450 000 000 FCFA.

Périodes	Taux (%)	Montant (en millions)
2011	7,7	100
2012	12	156
2013	18	234
2014	25	325
2015	35	450

B - Renforcer le schéma directeur de l'informatique

Il s'agit de mettre les NTIC au service de l'emploi. Il faudra 50 000 000 FCFA par an, au total 250 000 000 FCFA pour les cinq ans.

C - Renforcer la capacité financière et d'intervention de l'ANPE

- Création de trois (3) Centres Régionaux de l'Employabilité.

Les centres seront installés au nord, au centre, au sud à raison de 250 000 000 CFA par centre.

- Création de cinq (5) guichets dans les communes à statut particulier.

03 à Cotonou, 01 à Parakou, 01 à Porto-Novo à raison 30 000 000 FCFA par Antenne.

- Recrutement du personnel pour environ 600 000 000 pour les cinq années.

Répartition des 3 centres

Périodes	Centre	Montant (en millions)
2011 - 2011	1,25	250
2012 - 2013	4,75	250
2013 - 2014	9	250

D - Poursuivre l'encadrement des groupes spéciaux

- Opérationnalisation du Programme de Réinsertion des « Zémidjan »

750 000 000 FCFA sur les 5 ans à raison de :

- Première année : 100 000 000 FCFA
- Deuxième année : 200 000 000 FCFA

- Troisième année : 200 000 000 FCFA
 - Quatrième année : 150 000 000 FCFA
 - Cinquième année : 100 000 000 FCFA
-

Total **750 000 000 FCFA**

- Lancement du Programme d'Appui à l'Insertion des personnes handicapées

- Première année : 50 000 000 FCFA
 - Deuxième année : 150 000 000 FCFA
 - Troisième année : 150 000 000 FCFA
 - Quatrième année : 150 000 000 FCFA
 - Cinquième année : 150 000 000 FCFA
-

Total **650 000 000 FCFA**

- Programme d'Appui à l'insertion des déscolarisé en zones rurales et périurbaines

- Première année : 100 000 000 FCFA
 - Deuxième année : 150 000 000 FCFA
 - Troisième année : 200 000 000 FCFA
 - Quatrième année : 200 000 000 FCFA
 - Cinquième année : 200 000 000 FCFA
-

Total **850 000 000 FCFA**

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Si le DDLER pouvait être doté de ressources humaines adéquates et de financement suffisant pour réaliser ses ambitions, il conférerait aux côtés des autres Départements opérationnels, beaucoup plus de visibilité à l'ANPE et de lisibilité à ses actions en voie de dynamisation désormais louable.

DPR

Il est évident qu'à l'avenir, la durée de formation soit prolongée à un mois pour permettre une bonne maîtrise des deux phases du programme.

DOP

Première proposition

La Direction Générale de l'ANPE, devra aider les antennes à **mieux accéder aux offres d'emploi des entreprises** en mettant au point une politique de partenariat plus dynamique avec les Chefs d'Entreprise.

Pour cette dynamisation du partenariat ANPE-Entreprises privées, il faudra prévoir dans le budget du Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES) de l'année 2011, les montants correspondant à la logistique nécessaire aux rencontres périodiques avec les entrepreneurs, rencontres au cours desquelles, les responsables à la prospection resserreront leurs liens de coopération avec les entrepreneurs.

En outre, le Département de l'Orientation et de la Prospection fait la proposition de la dynamique d'une équipe mobile par région, doter de moyens de travail efficaces pouvant intervenir auprès des entreprises, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des collectivités décentralisées afin d'établir des partenariats en faveur de la promotion de l'Emploi.

En retour, l'ANPE, à travers les divers partenariats noués avec les écoles de formation professionnelle, mettra à la disposition des entreprises, les meilleurs profils parmi les apprenants finissant qu'elle aura contribués à mettre en stage de perfectionnement.

Deuxième proposition

Le Répertoire Opérationnel Africain des Métiers et Emplois (ROAME) permet déjà à l'ANPE de contribuer dans un premier temps à l'Orientation des nouveaux bacheliers et autres apprenants, quant aux compétences requises par les emplois / métiers capables de les mettre à l'abri d'une exclusion professionnelle future.

Le ROAME constitue donc un puissant outil d'intermédiation utile dans le cœur de métier, en ce sens qu'au départ de l'action, il met déjà à contribution les Entreprises pour réaliser la Fiche Emploi / Métier, permettant au conseiller à l'emploi d'avoir une identification claire d'un emploi donné, pour ce qui concerne ses appellations, sa définition, les conditions générales de son exercice, la formation et l'expérience qu'il requiert, les compétences techniques de base qui lui sont nécessaires, les compétences associées, les capacités liées à cet emploi, ainsi que ses spécificités.

Il faudra accompagner le ROAME jusqu'à sa réalisation et procéder à la formation des Conseillers à l'Emploi de l'ANPE afin qu'ils mettent à contribution le ROAME dans leurs différentes activités d'Orientation et d'Intermédiation.

Troisième proposition

Pour rendre plus visible l'ANPE sur toute l'étendue du territoire, la DOP propose l'installation des **Boîtes pour Emploi dans chaque commune du Bénin**. Ces « **Boîtes Pour Emplois** » qui serviront aussi de **tableau d'affichage**, offriront des informations en temps réel sur les opportunités d'emplois et permettront aux Jeunes chercheurs d'emploi d'y déposer leurs demandes. Elles serviront à :

- Récolter les différentes offres d'emploi.
- Récolter les différentes demandes d'emploi.

- Mettre à contribution les « Points Focaux Emploi » des communes pour ramasser et faire acheminer vers les Antennes régionales de l'ANPE les différentes fiches collectées de ces Boîtes de façon périodique. Le Chef d'Antenne entrera en contact avec les Points Focaux pour avoir les informations relatives aux offres d'emploi parvenues à leur niveau tous les jours.

Les termes de référence (TDR) de ces boîtes pour emploi sont élaborés, amendés par toutes les antennes régionales et corrigés.

La version corrigée a été transmise au **PAPEJ** qui représente le **PNUD** dans le financement de ce dossier.

Quatrième proposition

Dans le cadre de son management déconcentré, la DOP propose d'organiser, en équipe avec les autres Directions Techniques du Ministère en charge de l'emploi, des *foras régionaux* afin de vulgariser les produits de l'ANPE et de faire le point sur les avancées réalisées en matière d'emploi et de donner une impulsion à la visibilité de l'ANPE dans nos régions.

Cinquième proposition

En collaboration avec les cabinets privés, la DOP propose de procéder à des **activités de placement** d'une certaine catégorie de travailleurs dont les formations seront assurées à des fins de performances plus affirmées dans leur métiers. La Dop a conçu et monté le dossier relatif à cette affaire dans le but, non seulement de booster le taux d'insertion du cœur de métier, mais aussi de contribuer à la mobilisation de ressources externes complémentaires.

V- ANNEXE

DDLER : ANNEXE : voir les états de paiement des PFE et des stagiaires CSSE du PaDE auprès de l'Agent comptable ainsi que les décharges de prise de matériels informatiques auprès du Service logistique de l'Agence.

DAF

Les documents et supports d'informations disponibles sont :

PTA 2010 - Etats financier 2009 - Rapport de gestion 2009 - Budget 2010 remanié - Budget 2011 - Plan de formation version provisoire - Rapport des séances avec les démobilisés du SMIN – les documents de justices.